

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 11 juin 2007, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM les conseillers, Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Carine Lachapelle, mairesse suppléante.

Mme Déborah Bélanger arrive à 20h50 et préside la séance à partir de ce moment Mme Lachapelle reprend son siège de conseillère à 20h50.

Mme Claire Coulombe, greffière, est également présente.

Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, (jusqu'à 20h20), M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, (jusqu'à 20h20), M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, (jusqu'à 20h20), et M. Alain Deslauriers, directeur général, (à partir de 20h50), sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Carine Lachapelle, mairesse suppléante, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance. Il est 19h30.

169/11-06-07

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en reportant les items suivants à l'ajournement de la séance :

- B.3 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de transfert aux municipalités de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et la contribution du Québec*
- D.1 Appel d'offres no. 2007-02 sur invitation pour le concassage de gravier brut : octroi d'un contrat*
- D.2 Appel d'offres no. 2007-03 pour la fourniture d'un camion 10 roues 2007 et d'équipements de déneigement*
- D.3 Appel d'offres no. 2007-04 sur invitation pour la fourniture d'équipements de déneigement*
 - I.1 Inspection de conduites d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation.*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2007
3. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 22 mai 2007
4. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 8 juin 2007

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de mai 2007
2. Refinancement des règlements d'emprunt numéros 435(1), 477, 478 et 492 de l'ancienne Municipalité du Village de L'Annonciation
3. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de transfert aux municipalités de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et la contribution du Québec - *reporté*
4. Règlement numéro 42 : Approbation des comptes soumis
5. Travaux au centre-ville : Approbation des comptes soumis



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

C Gestion administrative

1. Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement numéro 108
2. Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement numéro 109
3. Nomination sur un Comité du MRNF portant sur le développement du Réservoir Kiamika

D Contrats et appels d'offres

1. Appel d'offres no. 2007-02 sur invitation pour le concassage de gravier brut : octroi d'un contrat - *reporté*
2. Appel d'offres no. 2007-03 pour la fourniture d'un camion 10 roues 2007 et d'équipements de déneigement - *reporté*
3. Appel d'offres no. 2007-04 sur invitation pour la fourniture d'équipements de déneigement - *reporté*
4. Contrat d'entretien pour sondes CO₂ au garage municipal du secteur L'Annonciation
5. Entente pour l'arrosage d'aménagements de fleurs entre la Caisse populaire Desjardins de Rivière-Rouge et la Ville

E Avis de motion

F Adoption des règlements

1. Adoption du règlement numéro 111 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97
2. Règlement numéro 111 : date de la tenue du registre

G Sécurité publique

H Transport routier

1. Dynamitage sur le chemin du Lac-aux-Bois-Francis Est
2. Acquisition du chemin traversant les lots 10 et 11 du rang 4, canton Marchand
3. Pavage dans le secteur Sainte-Véronique

I Hygiène du milieu

1. Inspection de conduites d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation - *reporté*
2. Formation en assainissement des eaux
3. Achat de bacs
4. Requête à la RIRHL concernant la cueillette et le transbordement des matières résiduelles
5. Entente intermunicipale relative au contrôle de la cueillette, du transport et du transbordement des matières résiduelles
6. Entente avec la RIDR sur la gestion d'une partie de contrat de collecte et de transbordement
7. Projet d'acquisition commune des immeubles et équipements de la RIRHL sur le territoire de Rivière-Rouge
8. Recouvrement du lieu d'enfouissement

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Embauche d'un inspecteur en bâtiment

K Loisirs et culture

1. Entente relative à l'utilisation de sites sportifs avec l'École du Méandre
2. Contrat de cueillette des ordures au camping municipal
3. Fête de la pêche et Fête nationale : transfert budgétaire
4. Installation d'une barrière au Lac Tibériade

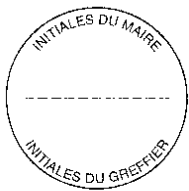
L Divers

1. Demande d'appui au programme d'aide aux petits aéroports (PAPA)
2. Demande de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge, secteur Sainte-Véronique
3. Demande de l'Association des parents d'enfants handicapés des Hautes-Laurentides

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

170/11-06-07

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2007

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2007;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2007 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

171/11-06-07

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 22 MAI 2007

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance spéciale du 22 mai 2007;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 22 mai 2007 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

172/11-06-07

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 8 JUIN 2007

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance spéciale du 8 juin 2007;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 8 juin 2007 soit adopté tel que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

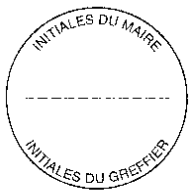
ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Carine Lachapelle, mairesse suppléante, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Réparations à effectuer sur le chemin du Lac-Jaune;
- Réglementation sur les embarcations à moteur;
- Travaux de réaménagement du centre-ville;
- Règlement d'emprunt numéro 111;
- Aménagement du parc Richelieu;
- Travaux à réaliser sur le chemin du Petit-Gard;
- Travaux à réaliser sur la montée du Lac-Paquet et sur la rue Labelle;
- Acquisition du chemin traversant les lots 10 et 11 du rang 4, canton Marchand.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

Mme Cadieux, greffière adjointe, M. Piché, directeur des loisirs et de la culture, et M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, quittent la réunion. Il est 20h20.

GESTION FINANCIÈRE

173/11-06-07

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE MAI 2007

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de mai 2007 pour la Ville de Rivière-Rouge, incluant l'agglomération, se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 514008 à 514321) :	124 005,92 \$
Remises fédérales et provinciales :	31 972,25 \$
Comptes courants (ch. # 70690 à 70882) :	379 378,93 \$
Total :	535 357,10 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

ADOPTÉE

174/11-06-07

REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 435(1), 477, 478 ET 492 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE L'ANNONCIATION

ATTENDU QUE la Ville de Rivière-Rouge se propose d'emprunter par billets un montant total de 371 800,00 \$ en vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux :

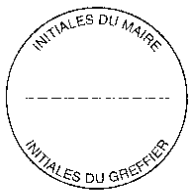
Règlement numéro 435 :	83 000,00 \$
Règlement numéro 477 :	77 200,00 \$
Règlement numéro 478 :	125 100,00 \$
Règlement numéro 492 :	86 500,00 \$

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse populaire Desjardins de Rivière-Rouge pour son emprunt de 371 800,00 \$ par billets en vertu des règlements numéros 435, 477, 478 et 492 adoptés par l'ancienne municipalité de L'Annonciation (faisant maintenant partie de la Ville de Rivière-Rouge) au prix de : 100 échéant en série 5 ans comme suit :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

92 800,00 \$	5,31 %	19 juin 2008
97 300,00 \$	5,31 %	19 juin 2009
57 700,00 \$	5,31 %	19 juin 2010
60 500,00 \$	5,31 %	19 juin 2011
63 500,00 \$	5,31 %	19 juin 2012

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Que les billets soient signés par la mairesse et le trésorier.

Que les billets soient datés du 19 juin 2007.

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

1. 92 800,00 \$
2. 97 300,00 \$
3. 57 700,00 \$
4. 60 500,00 \$
5. 63 500,00 \$.

ADOPTÉE

175/11-06-07

RÈGLEMENT NUMÉRO 42 : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 42 au montant total de 7 780,44 \$ (coût net de 7 370,76 \$), le tout conformément au rapport préparé par le trésorier en date du 4 juin 2007.

ADOPTÉE

176/11-06-07

TRAVAUX AU CENTRE-VILLE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives aux travaux réalisés au centre-ville (qui feront éventuellement partie du règlement d'emprunt numéro 111) au montant total de 22 892,56 \$ (coût net de 21 687,16 \$), le tout conformément au rapport préparé par le trésorier en date du 4 juin 2007.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

177/11-06-07

DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RELATIVE AU RÈGLEMENT NUMÉRO 108

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

Que le Conseil municipal accepte le dépôt du certificat de la greffière concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 108 relatif au zonage, tenue le lundi 28 mai 2007, lequel se résume comme suit :

- personnes habiles à voter : 3 306
- nombre requis pour demander la tenue d'un scrutin référendaire : 341
- nombre de demandes faites : 0

Par conséquent, le règlement numéro 108 a été approuvé par les personnes habiles à voter en date du 28 mai 2007.

ADOPTÉE

178/11-06-07

DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RELATIVE AU RÈGLEMENT NUMÉRO 109

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal accepte le dépôt du certificat de la greffière concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 109 relatif au lotissement, tenue le lundi 28 mai 2007, lequel se résume comme suit :

- personnes habiles à voter : 3 306
- nombre requis pour demander la tenue d'un scrutin référendaire : 341
- nombre de demandes faites : 0

Par conséquent, le règlement numéro 109 a été approuvé par les personnes habiles à voter en date du 28 mai 2007.

ADOPTÉE

179/11-06-07

NOMINATION SUR UN COMITÉ DU MRNF PORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSERVOIR KIAMIKA

Remplacée par
la résolution
numéro
237/16-07-07

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à la majorité :

De nommer Mme Déborah Bélanger, mairesse, pour représenter la Ville sur un Comité restreint visant le développement du Réservoir Kiamika, et ce, à la demande du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

POUR : 5
CONTRE : 1.

M. Denis Lacasse vote contre la proposition.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

180/11-06-07

CONTRAT D'ENTRETIEN POUR SONDES CO₂ AU GARAGE MUNICIPAL DU SECTEUR L'ANNONCIATION

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

De conclure un contrat de service et d'entretien des sondes CO₂ au garage municipal du secteur L'Annonciation avec Vulcain Alarm Division BW Technologies au coût de 477,00 \$ plus les taxes, pour l'année 2007.

ADOPTÉE

181/11-06-07

ENTENTE POUR L'ARROSAGE D'AMÉNAGEMENTS DE FLEURS ENTRE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE RIVIÈRE-ROUGE ET LA VILLE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à la majorité :

D'autoriser la conclusion d'une entente pour l'arrosage d'aménagements de fleurs entre la Caisse populaire Desjardins de Rivière-Rouge et la Ville pour la saison d'été 2007 au coût de 650,00 \$ plus les taxes.

POUR : 5
CONTRE : 1.

M. Denis Lacasse vote contre la proposition.

ADOPTÉE

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

182/11-06-07

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 111 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET D'ÉGOUT PLUVIAL SUR UNE PARTIE DE LA RUE L'ANNONCIATION ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 97

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le projet de règlement numéro 111 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97 et renoncent à sa lecture, ledit projet de règlement leur ayant été remis le 6 juin 2007.

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à la majorité :

D'adopter le règlement numéro 111 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97.

POUR : 5
CONTRE : 1.

M. Denis Lacasse vote contre la proposition.

ADOPTÉE

Le texte intégral du règlement numéro 111 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97 est reproduit au livre des règlements.

183/11-06-07

RÈGLEMENT NUMÉRO 111 : DATE DE LA TENUE DU REGISTRE

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement numéro 111 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97;

CONSIDÉRANT la nécessité de tenir un registre afin de permettre aux personnes habiles à voter de l'ensemble de la Ville, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire, de se prononcer sur ledit règlement numéro 111;

CONSIDÉRANT qu'un avis public sera affiché à l'endroit déterminé par le Conseil et publié dans le journal L'Information du Nord édition du 16 juin 2007;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De tenir un registre pour les personnes habiles à voter de l'ensemble de la Ville, le vendredi 22 juin 2007 de 9 heures à 19 heures, à la salle du Conseil située au 25 rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER

184/11-06-07

DYNAMITAGE SUR LE CHEMIN DU LAC-AUX-BOIS-FRANCS EST

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la réalisation de travaux de dynamitage sur le chemin du Lac-aux-Bois-Francis Est par Dynamitage Ritchie au coût de 21 000,00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

185/11-06-07

ACQUISITION DU CHEMIN TRAVERSANT LES LOTS 10 ET 11 DU RANG 4, CANTON MARCHAND

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De présenter une demande à la M.R.C. d'Antoine-Labelle afin que la Ville de Rivière-Rouge puisse acquérir le chemin traversant les lots 10 et 11 du rang 4, Canton Marchand.

ADOPTÉE

186/11-06-07

PAVAGE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

D'autoriser la réalisation de divers travaux de pavage dans le secteur Sainte-Véronique par Asphalte VPV Haute-Rivière inc. au coût de 10 320,00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

187/11-06-07

FORMATION EN ASSAINISSEMENT DES EAUX

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la tenue de sessions de formation pour la mise à niveau du personnel de la Ville en épuration des eaux, au coût de 3 500,00 \$ plus les taxes par M. Jean-Pierre Lefebvre, technicien en assainissement des eaux, reconnu compagnon par Emploi-Québec.

ADOPTÉE

188/11-06-07

ACHAT DE BACS

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition de 48 bacs noirs et 50 bacs verts de 360 litres auprès de la Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides au coût de 90,00 \$ chacun.

Que, dans le cadre de ses compétences de proximité, la Ville décrète que la présente dépense soit prise à même le fonds de roulement de la Ville et soit remboursée sur une période de trois (3) ans.

ADOPTÉE

189/11-06-07

REQUÊTE À LA RIRHL CONCERNANT LA CUEILLETTE ET LE TRANSBORDEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT la dissolution prévue de la Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides (RIRHL) à partir du 27 juin 2007;

CONSIDÉRANT que le contrat de cueillette des matières résiduelles sur le territoire de Rivière-Rouge se termine le 31 octobre 2009;

CONSIDÉRANT que le contracteur S.E.L. (Services Environnementaux Lachute) a annoncé son accord au transfert du contrat dans sa lettre du 2 mai 2007;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

- de demander à la Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides (RIRHL) de transférer le contrat de cueillette des matières résiduelles au Regroupement des municipalités de La Rouge (Rivière-Rouge, Nomingue, L'Ascension, La Macaza et Lac-Saguay) jusqu'à son terme au 31 octobre 2009;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

- de demander à la RIRHL la permission d'utiliser l'actuel bâtiment et certains équipements du Centre de tri pour fin de transbordement en contrepartie de laquelle les municipalités utilisatrices défrayeront les coûts de maintien du bâtiment (entretien mineur, taxes, électricité, assurances, etc.) et des équipements utilisés jusqu'à la fin du contrat ou jusqu'à la vente de l'immeuble;
- de demander à la RIRHL un préavis de quatre-vingt-dix (90) jours entre le 1^{er} juin et le 30 septembre et de cent vingt (120) jours entre le 1^{er} octobre et le 31 mai de chacune des années de l'entente à intervenir entre les parties, pour la reprise de possession du bâtiment et des équipements utilisés;
- de transmettre une copie certifiée conforme de la présente résolution à la Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides (RIRHL), à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) et aux municipalités participantes;
- d'autoriser la mairesse et le directeur général ou leurs remplaçants à signer tout document pertinent, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

190/11-06-07

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU CONTRÔLE DE LA CUEILLETTE, DU TRANSPORT ET DU TRANSBORDEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT la possibilité d'un transfert de contrats de la RIRHL aux municipalités impliquées;

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-Rouge est d'avis qu'il est dans l'intérêt des contribuables de conclure une entente intermunicipale prévoyant la gestion des contrats à être transférés par la RIRHL;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mairesse et le directeur général ou leurs remplaçants à négocier et signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, une entente intermunicipale avec les municipalités de Nominuingue, Lac-Saguay, L'Ascension et La Macaza et prévoyant les modalités de gestion des contrats de cueillette, de transport et de transbordement des matières résiduelles.

ADOPTÉE

191/11-06-07

ENTENTE AVEC LA RIDR SUR LA GESTION D'UNE PARTIE DE CONTRAT DE COLLECTE ET DE TRANSBORDEMENT

CONSIDÉRANT la possibilité du transfert de contrat de cueillette et de transbordement des matières résiduelles de la RIRHL au Regroupement des municipalités de la Vallée de la Rouge (L'Ascension, La Macaza, Lac-Saguay, Nominuingue et Rivière-Rouge);

CONSIDÉRANT qu'il y aurait alors lieu d'en venir à une entente avec la RIDR pour certaines opérations;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

D'autoriser la mairesse et le directeur général ou leurs remplaçants à négocier et signer, s'il y a lieu, une entente, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge ou du Regroupement des Municipalités participantes, pour certaines opérations dont le transbordement, l'enfouissement des rejets, et autres services administratifs selon les termes de la résolution de la RIDR no R.2361.07.04.18 à leur séance spéciale du 18 avril 2007.

ADOPTÉE

192/11-06-07

PROJET D'ACQUISITION COMMUNE DES IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENTS DE LA RIRHL SUR LE TERRITOIRE DE RIVIÈRE-ROUGE

CONSIDÉRANT la dissolution prochaine de la RIRHL;

CONSIDÉRANT les besoins potentiels d'un Centre de transbordement tant pour Rivière-Rouge, que pour les municipalités de la Vallée de la Rouge;

CONSIDÉRANT la disponibilité du bâtiment du Centre de tri situé à Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT les discussions avec les municipalités environnantes;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'informer que la Ville de Rivière-Rouge est intéressée :

- à acheter l'ancien Centre de tri conjointement avec les municipalités de La Macaza, Nomingue, L'Ascension et Lac-Saguay, pour un montant n'excédant pas 250,000 \$, en vue de poursuivre les opérations d'un Centre de transbordement des matières recyclables;
- à signer, au préalable, une entente couvrant notamment les points suivants :
 - que toutes les municipalités soient propriétaires à part égale;
 - que les dépenses d'opération et les revenus, s'il y a lieu, soient répartis au nombre de portes de chacune des municipalités faisant partie de l'entente;
 - que les revenus nets de location, s'il y a lieu, soient répartis au pourcentage des propriétaires;
 - que les dépenses en immobilisation soient réparties au pourcentage des propriétaires;
 - qu'une clause de retrait avec compensation ou pénalité soit pré-établie.

ADOPTÉE

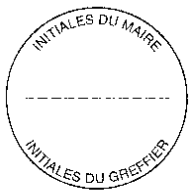
193/11-06-07

RECOUVREMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge doit respecter une des conditions à la délivrance de son décret #470-2005 en date du 31 mai 2004;

CONSIDÉRANT que cette condition consiste au recouvrement étanche obligatoire sur la superficie totale de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES);

CONSIDÉRANT que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a accepté la proposition de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge de répartir sur quatre (4) années l'installation de ce recouvrement;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt des municipalités membres de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge de conserver, dans un compte spécial pour le recouvrement étanche obligatoire, les montants d'adhésion des nouvelles municipalités qui adhéreront à la Régie en 2007 ainsi que de toutes municipalités qui désireraient adhérer dans les années subséquentes;

CONSIDÉRANT que la réserve de ces argents servirait à diminuer le montant du règlement d'emprunt ainsi que des intérêts liés à cet emprunt;

CONSIDÉRANT que les montants d'adhésion des futures municipalités seraient conservés jusqu'à ce que nous ayons atteint les sommes requises pour le recouvrement étanche obligatoire;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Ville de Rivière-Rouge autorise la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge à conserver les argents des adhésions de toute nouvelle municipalité désirant adhérer à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge et que ces argents serviront à diminuer le montant du règlement d'emprunt ainsi que les intérêts liés à cet emprunt dans le but de respecter la condition obligatoire du recouvrement étanche de l'ancien site d'enfouissement sanitaire.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

194/11-06-07

EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'embauche de Mme Pascale Duquette au poste d'inspecteur en bâtiment temporaire à compter du 28 mai 2007 conformément à la convention collective de travail en vigueur.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

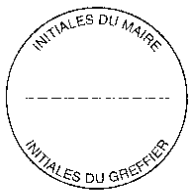
195/11-06-07

ENTENTE RELATIVE À L'UTILISATION DE SITES SPORTIFS AVEC L'ÉCOLE DU MÉANDRE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De mandater le directeur des loisirs et de la culture, ou son remplaçant, à négocier et à conclure, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, une entente relative à l'utilisation des sites sportifs avec l'École du Méandre.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

196/11-06-07

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

CONTRAT DE CUEILLETTE DES ORDURES AU CAMPING MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'un contrat de collecte des ordures au camping Ste-Véronique pour la saison 2007 avec Narcisse Gargantini et Fils au coût de 6 925,00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

197/11-06-07

FÊTE DE LA PÊCHE ET FÊTE NATIONALE : TRANSFERT BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires à la réalisation des activités liées au festival de la pêche des 9 et 10 juin 2007 et à la Fête nationale ont été imputés dans le poste budgétaire des subventions aux organismes (02-702-90-970) et qu'il y aurait lieu de les transférer dans le poste numéro 02-701-10-499;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De transférer la somme de 4 000,00 \$ du poste budgétaire numéro 02-702-90-970 au poste 02-701-10-499.

ADOPTÉE

La mairesse, Mme Déborah Bélanger, et le directeur général, M. Alain Deslauriers, prennent part à la séance. Il est 20h50.

198/11-06-07

INSTALLATION D'UNE BARRIÈRE AU LAC TIBÉRIADE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le service des travaux publics à procéder à la confection et à l'installation d'une barrière au quai public du Lac Tibériade pour un montant total n'excédant pas 1 000,00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

DIVERS

199/11-06-07

DEMANDE D'APPUI AU PROGRAMME D'AIDE AUX PETITS AÉROPORTS (PAPA)

CONSIDÉRANT QUE la mission de Transports Canada est d'établir et d'administrer des politiques, des règlements et des services pour le meilleur réseau de transport pour le Canada et les canadiens – un réseau sécuritaire, efficace, abordable, intégré et écologique;

CONSIDÉRANT QUE tous les usagers des aéroports canadiens ont ainsi le droit de retrouver un niveau de sécurité comparable entre les aéroports et ce, sans égard à l'endroit desservi;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de sa Politique nationale des aéroports (PNA) Transports Canada a cédé à des corps publics la propriété et l'exploitation des aéroports canadiens exclus dans la liste des 26 aéroports du Réseau national des aéroports (RNA);

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la PNA, Transports Canada a mis sur pied le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) qui offre une aide financière aux aéroports cédés, desservis régulièrement par une compagnie aérienne et ayant accumulé des statistiques annuelles de plus de 1000 passagers commerciaux réguliers lors des trois dernières années civiles;

CONSIDÉRANT QUE même s'ils exercent des rôles communautaires et commerciaux importants, plusieurs aéroports du Québec ne bénéficient d'aucun programme formel d'aide financière puisqu'ils ne rencontrent pas les critères du PAIA;

CONSIDÉRANT QUE jusqu'en 1995, ces aéroports avaient accès au Programme d'aide financière pour l'aménagement des aéroports locaux et locaux-commerciaux, lequel visait l'accroissement de la sécurité aérienne et le développement économique;

CONSIDÉRANT QUE les organismes municipaux, propriétaires et exploitants d'aéroports, consacrent déjà une part déjà très imposante de leurs budgets de fonctionnement pour maintenir leurs infrastructures aéroportuaires;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs de ces organismes municipaux n'ont plus les ressources financières pour maintenir le niveau de sécurité nécessaire à l'utilisation de leurs infrastructures particulièrement les aires de mouvement;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation canadienne touchant l'exploitation aéroportuaire est en constante progression et que tout nouveau règlement peut causer un impact financier négatif sur la viabilité des aéroports;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des aéroports du Québec (CAQ) a proposé à Transports Canada un projet de Programme d'aide aux petits aéroports (PAPA), programme qui s'adresserait spécifiquement aux aéroports dont la propriété et le financement de l'exploitation relèvent d'un corps public et qui remplissent un rôle communautaire et commercial bien défini;

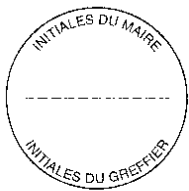
CONSIDÉRANT QUE le PAPA proposé par le CAQ vise prioritairement à assurer la pérennité des infrastructures aéroportuaires et à maintenir un niveau de sécurité acceptable pour tous les usagers du transport aérien;

CONSIDÉRANT QUE le PAPA proposé par le CAQ comporte des critères sélectifs pour l'admissibilité des aéroports et des projets ce qui faciliterait la gestion du programme de financement à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire raisonnable;

CONSIDÉRANT QUE dans son rapport préliminaire de mai 2005, le Comité permanent des transports de la Chambre des communes a recommandé que les revenus des loyers d'aéroports perçus par Transports Canada chez les 26 aéroports du RNA pourraient être utilisés pour accroître le financement du PAIA et que le CAQ a suggéré que ces revenus puissent aussi servir à l'avènement d'un PAPA;

CONSIDÉRANT QUE le Rapport du groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la viabilité des petits aéroports, publié en septembre 2006, recommandait, notamment, que les petits aéroports devraient être admissibles aux programmes d'infrastructures appropriés, nouveaux ou renouvelés;

POUR CES MOTIFS :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'appuyer les démarches entreprises par le Conseil des aéroports du Québec et de demander à Transports Canada de mettre sur pied un programme d'aide pour les petits aéroports qui ne sont pas éligibles à un autre programme formel d'aide à la mise à niveau des infrastructures aéroportuaires.

ADOPTÉE

200/11-06-07

**DEMANDE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE, SECTEUR
SAINTE-VÉRONIQUE**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 100,00 \$ à la Paroisse Notre-Dame de-la-Rouge pour la réalisation d'une activité bénéfice qui aura lieu en juin 2007.

ADOPTÉE

201/11-06-07

**DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS
HANDICAPÉS DES HAUTES-LAURENTIDES**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

De verser une aide financière de 500,00 \$ à l'Association des parents d'enfants handicapés des Hautes-Laurentides pour leurs activités de l'année 2007.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Documents à publier sur le site Internet de la Ville;
- Comité du Réservoir Kiamika;
- Tenue de la période d'enregistrement relative au règlement d'emprunt numéro 111;
- École d'aviation sur le Lac Lacoste;
- Achat de bacs;
- Installations septiques désuètes;
- Inventaire et contrôle de la vidange des fosses septiques;
- Site d'enfouissement;
- Pollution par le bruit à certains endroits;
- Travaux d'aménagement du centre-ville.

202/11-06-07

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

Que la présente séance soit ajournée au mardi 26 juin 2007 à 19:30 heures et que l'ordre du jour comprenne, entre autre, les sujets suivants :

1. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de transfert aux municipalités de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et la contribution du Québec;
2. Appel d'offres no. 2007-02 sur invitation pour le concassage de gravier brut : octroi d'un contrat;
3. Appel d'offres no. 2007-03 pour la fourniture d'un camion 10 roues 2007 et d'équipements de déneigement;
4. Appel d'offres no. 2007-04 sur invitation pour la fourniture d'équipements de déneigement;
5. Inspection de conduites d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation.

Il est 21h40.

ADOPTÉE

La mairesse suppléante a exercé son droit de vote lors de l'adoption de chacune des résolutions.

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe

LA MAIRESSE SUPPLÉANTE

Carine Lachapelle